

# Tunnel sous la Manche nouvelle étape

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **39-40 (1967)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126300>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Tunnel sous la Manche: nouvelle étape

Entretiens à Paris, le 28 octobre, entre Mrs. Barbara Castle, ministre britannique des Transports, et M. Edgard Pisani, ministre de l'Équipement. Objet: le projet de tunnel sous la Manche. Accord réalisé «sur la manière d'aborder la solution des problèmes juridiques et financiers». Aspect juridique: deux sociétés seraient créées; l'une, privée, pour la construction, l'autre, de statut public, pour la gestion. Aspect financier: il serait fait appel aux capitaux privés internationaux, mais le principe d'une participation publique – dans la mesure où elle s'avérerait nécessaire – a été accepté par les deux gouvernements. Coût estimé de l'ouvrage: entre 2,150 et 2,350 milliards de francs actuels. Technique retenue: tunnel ferroviaire foré. Date espérée pour la mise en service: 1975.

M. Roger Macé, précédemment directeur de l'Aménagement foncier et de l'urbanisme au Secrétariat d'État au logement, a été désigné comme rapporteur général du Comité interministériel pour le tunnel sous la Manche.

55

### Expositions

Les projets primés par le jury du 7<sup>e</sup> Concours international du meuble seront présentés à la

### 7<sup>e</sup> Exposition sélective du meuble de Cantù, du 2 au 17 septembre 1967

Le jury du 7<sup>e</sup> Concours international du meuble, composé de Comm. Tommaso Ferraris, président, l'architecte Carl Aubock (Autriche), l'architecte René Herbst (France), M. Annibale Lietti et l'architecte Vico Magistretti, a passé au crible les 400 projets soumis par les concurrents en provenance de 22 pays européens et extra-européens. Après un scrupuleux examen, le jury international a accordé des prix aux projets suivants:

*Thème 1: Meubles pour entrée.* – Architecte Adelmo Rascaroli (chef d'équipe), architecte Claudia Cavallazzi, architecte Lorenza Arioli et architecte M. Grazia Castoldi, Milan.

*Thème 2: Meubles pour salle à manger.* – Architecte Adelmo Rascaroli (chef d'équipe), architecte Claudia Cavallazzi, architecte Lorenza Arioli et architecte M. Grazia Castoldi, Milan. Erik Stromm et Arni Thorolfsson, Vanlose (Danemark).

*Thème 3: Meubles pour salle de séjour.* – Roy D. Rayfield, Londres (Angleterre). Architecte Alberto Salvati et architecte Ambrogio Tresoldi. Architecte Adelmo Rascaroli (chef d'équipe), architecte Claudia Cavallazzi. Architecte Lorenza Arioli et architecte M. Grazia Castoldi.

*Thème 4: Meubles pour chambre à coucher.* – Architecte Adelmo Rascaroli (chef d'équipe), architecte Claudia Cavallazzi, architecte Lorenza Arioli et architecte M. Grazia Castoldi, Milan.

*Thème 5: Meubles pour studio.* – Aucun prix assigné.

*Thème 6: Meubles par pièces isolées.* – Richard Hersberger

# KulmerGlas

## Le vitrage isolant soudé suisse

- offre: Aucune buée,  
aucune poussière entre  
les verres  
Bonne isolation thermique  
et phonique  
(valeur  $k=2,58$ )  
Nettoyage simplifié  
Placement aisé
- Vos avantages: Economie de combustible  
Travail agréable  
Appartement confortable
- Kulmer-Glas reste jeune  
grâce à sa fermeture  
hermétique soudée,  
verre et métal

**Glas-Trösch AG 5727 Oberkulm**

Téléphone 064/46 22 22

# Eternit®

Ⓡ La marque déposée de produits  
d'amiante-ciment

Les plaques ondulées en  
amiante-ciment «ETERNIT» sont  
livrables en gris naturel, brun et  
noir. Eternit SA donne une  
garantie de 10 ans pour la résistance  
au gel et aux intempéries, de même  
que pour l'imperméabilité et la  
bonne qualité de ses plaques  
ondulées.

Eternit SA  
8867 Niederurnen/1530 Payerne